Des espaces publics égalitaires et inclusifs pour les femmes

Liste de contrôle pour aménager et entretenir les quartiers



Visées et utilisation des listes de contrôle

Ces listes de contrôle proposent des actions pour la conception, l'aménagement et l'entretien d'espaces publics sensibles à l'équité de genre. Celle-ci vise l'entretien et l'aménagement des quartiers. Ces listes de contrôle sont issues d'une revue de littérature explorant les iniquités de genre associées à l'aménagement urbain et à la conception des lieux publics ainsi que leurs effets sur la santé des femmes. Le rapport de ce travail est intitulé « Conception et aménagement de l'espace public et iniquités de genre: effets sur la santé des femmes »

Aménager et entretenir les quartiers

Chaînes de dénlacements

endines de deplacements		
	Densifier les milieux de vie autour des destinations liées aux activités du quotidien (p. ex. pôle d'emploi,	
	infrastructures de transport collectif et noyau villageois).	
	Favoriser une mixité des usages du sol pour intégrer les destinations du quotidien au sein des milieux résidentiels.	
	Privilégier plusieurs petits pôles civiques, communautaires et commerciaux à proximité des milieux de vie plutôt	
	que la centralisation de tous les équipements publics.	
	Connecter les destinations courantes (p. ex. école, garderie et supermarché) au réseau de transport actif et	
	collectif.	
	Regrouper divers services ou éléments à multifonctions et à usage mixte tel que les centres multiservices ou	
	communautaires (p. ex. une garderie, un centre communautaire, une clinique médicale et une épicerie dans un	
	même bâtiment).	
	Doter le quartier d'infrastructures sociales de haute qualité (telles que les soins de santé, les établissements	
	d'enseignement, les installations de loisirs, les terrains de sport et les établissements culturels).	

Perception de securite		
	Améliorer l'éclairage des espaces publics à l'échelle des piétons et piétonnes.	
	Ajouter des technologies intelligentes de prévention de la criminalité, telles que des dispositifs d'appel à l'aide	
	reliés aux services d'urgence.	
	Favoriser la perméabilité et la visibilité dans les espaces publics en évitant les murs aveugles et en exploitant la	
	transparence des matériaux.	

Créer des espaces publics conviviaux et entretenus qui favorisent la fréquentation d'une diversité de personnes,

particulièrement dans les milieux économiquement défavorisés.



Rendre les espaces publics égalitaires et inclusifs pour les femmes

Liste de contrôle pour aménager et entretenir les quartiers (suite)

Perception de sécurité (suite)

	Faciliter l'orientation au sein du quartier à l'aide de panneaux de noms de rues bien visibles, de plans de quartiers
	ou encore de panneaux qui indiquent la direction vers les lieux publics.
	Favoriser la mixité des usages pour éviter la désertion des espaces publics à certains moments de la journée.
Co	onvivialité et accessibilité universelle des lieux publics
	Disposer les bancs et autres assises publics de manière à ce qu'ils favorisent les échanges et la conversation.
	Ajouter des espaces dédiés à l'allaitement ainsi que des stations pour langer un bébé.
	Ajuster la largeur des trottoirs de manière à ce que les personnes avec des enfants, les personnes qui
	accompagnent une personne à mobilité réduite ainsi que ces dernières puissent circuler avec aisance.
	Ajouter des rampes d'accès aux escaliers afin faciliter le maniement d'une poussette, d'un caddie, d'un vélo, etc.
	Adopter une approche de design à échelle du corps humain et sur une diversité de gabarits corporels.
	Connecter les lieux publics et les sites urbains importants par un réseau de transport actif et collectif afin les
	personnes qui n'ont pas de voiture puissent s'y rendre aussi.
	Favoriser la flexibilité, la polyvalence, la multifonctionnalité et, par ce fait, la durabilité des espaces publics afin
	qu'ils attirent différents publics à différents moments de la journée et qu'ils répondent à un large spectre de
	besoins.
Im	age positive des femmes dans l'espace public
	Nommer les rues, les places, les œuvres d'art ou autres lieux publics d'après des femmes marquantes.
	Adopter un règlement municipal qui limite l'affichage de publicités ou de messages à caractère sexiste ou
	dégradant dans l'espace public.

Référence

Les informations présentées dans ce document sont tirées des conclusions d'un rapport du Centre de référence sur l'environnement bâti et la santé (CREBS) intitulé *Conception et aménagement de l'espace public et iniquités de genre : effets sur la santé des femmes*, rédigé par Maud Emmanuelle Labesse et Ariane St-Louis, et publié par l'Institut national de santé publique du Québec en 2024. LIEN

